

ADM ANNONCE SES RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2021

Montréal, le 22 mars 2022 – ADM Aéroports de Montréal a annoncé aujourd’hui ses résultats d’exploitation consolidés pour l’exercice clos le 31 décembre 2021. Ces résultats sont accompagnés de données sur le trafic de passagers de YUL, l’aéroport international Montréal-Trudeau.

Faits saillants

Le nombre de passagers à YUL s’est établi à 5,2 millions, en baisse de 4,3 % par rapport à l’année 2020 et de 74,4 % par rapport à 2019. La reprise graduelle au cours du deuxième semestre s’est conclue par un niveau de passagers équivalent à 50% du niveau 2019 pour le quatrième trimestre.

Malgré un nombre de passagers inférieur à celui de l’année 2020, le BAIIA (l’excédent des produits par rapport aux charges avant impôts, charges financières, amortissement, dépréciation et quote-part des résultats d’une coentreprise) a augmenté de 56,0 %, passant de 40,8 millions \$ en 2020 à 63,6 millions \$ en 2021.

Les investissements en capital ont été réduits de façon significative à 51,8 millions \$ en 2021, comparativement à 247,7 millions \$ en 2020. Le programme aéroportuaire, étant limité aux projets essentiels, a atteint 32,8 millions \$ en 2021 (216,5 millions \$ en 2020) alors que le montant investi dans la station du REM (net de subvention) a été de 19,0 millions \$ en 2021 (31,2 millions \$ en 2020). Les investissements à YUL et à YMX en 2021 ont été financés par les activités d’exploitation ainsi que par les fonds disponibles en début d’année.

Citation

« Les derniers mois de 2021 nous ont permis de renouer avec un plus grand nombre de passagers et de reprendre un certain niveau d’activités à YUL. Évidemment, les mesures mises en place à la mi-décembre par le gouvernement du Canada pour contrôler la nouvelle vague associée au variant Omicron de la COVID-19 ont mené à un fléchissement des intentions de voyage en toute fin d’année. Heureusement, la situation évolue rapidement. Les assouplissements entrés en vigueur il y a quelques semaines ont permis à notre aéroport international de se replacer sur la voie de la relance. Puis l’annonce de la semaine dernière mettant fin aux tests de dépistage pour les voyageurs doublement vaccinés qui veulent entrer au pays dès le 1^{er} avril nous permet enfin de dire que le pire est derrière nous. Après deux ans, les passagers, nos employés et ceux de la communauté aéroportuaire attendaient ce moment avec impatience », a indiqué Philippe Rainville, président-directeur général d’ADM Aéroports de Montréal.

Résultats financiers

Les produits consolidés se sont élevés à 277,7 millions \$ en 2021, en diminution de 4,5 millions \$ ou 1,6 % par rapport à 2020. Les résultats du dernier semestre 2021 nous indiquent qu'une reprise graduelle du trafic de passagers s'est amorcée. Cependant, les répercussions des restrictions de voyage imposées dans de nombreux pays depuis mars 2020 en raison de la pandémie ainsi que la stratégie mise en place au Canada pour la gérer font en sorte que les produits cumulatifs au 31 décembre 2021 sont inférieurs à ceux de la période correspondante de 2020.

Les charges d'exploitation pour l'année en revue ont atteint 150,9 millions \$, une baisse de 7,7 millions \$ ou de 4,9 % par rapport à la période correspondante de 2020. ADM a continué de miser sur des mesures significatives de réduction des frais d'exploitation, notamment ceux liés à la réduction des activités aéroportuaires et à la fermeture temporaire de certaines zones de l'aérogare en rouvrant graduellement ces espaces en fonction du trafic de passagers. Par ailleurs, ADM s'est prévalué du programme de Subvention salariale d'urgence du Canada et du Programme de relance du tourisme et de l'accueil. Un montant de 15,7 millions \$ a été comptabilisé en réduction des salaires pour l'année 2021 comparativement à 15,6 millions \$ en 2020.

De plus, aucune dépense liée à la pandémie n'a été encourue en 2021 comparativement à 39,9 millions \$ en 2020. Celles-ci incluaient les allègements accordés à certains locataires pour lesquels la pandémie a eu un impact significatif, les coûts supplémentaires pour mettre fin à des contrats avec certains fournisseurs et pour fermer certains chantiers de construction ainsi que les frais de mise en place relatifs à la réduction des effectifs.

Les transferts aux gouvernements (paiements versés en remplacement d'impôts aux municipalités (« PERI ») et le loyer à Transports Canada) ont atteint 63,2 millions \$ en 2021 comparativement à 42,9 millions \$ en 2020. La hausse est principalement due à l'exonération de loyer à Transports Canada accordée pour la période de mars à décembre 2020. Notons toutefois que le versement du loyer de 2021 au montant de 24,8 millions \$ est différé et sera payable en versements égaux sur une période de dix ans à partir de 2024. De plus, il est à noter qu'un versement de 25,5 millions \$ des PERI dû en 2021 a également été reporté à 2022.

L'amortissement et la dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre des droits d'utilisation ont baissé à 162,6 millions \$ au cours de 2021, soit une diminution de 9,2 millions \$ ou 5,4 % par rapport à 2020. Cette baisse résulte principalement de l'amortissement accéléré pris en 2020 pour certains projets dont la portée a été modifiée.

Les charges financières nettes totalisent 132,8 millions \$ en 2021, en hausse de 29,4 millions \$ par rapport à 2020. L'augmentation de ces dernières s'explique d'une part, par l'augmentation des frais d'intérêts de 14,1 millions \$ liée aux séries d'obligations émises respectivement en avril 2020 et 2021 et d'autre part, par la réduction de 12,6 millions \$ des intérêts capitalisés aux travaux en cours.

Au 31 décembre 2021, l'insuffisance des produits par rapport aux charges s'est chiffrée à 230,8 millions \$, soit une amélioration de 3,2 millions \$ ou 1,4 % par rapport à l'insuffisance de 234,0 millions \$ pour la même période en 2020.

Situation financière

La dette nette d'ADM au 31 décembre 2021 était de 2,5 milliards \$ comparativement à 2,3 milliards \$ au 31 décembre 2020.

En mars 2021, ADM a obtenu le consentement des détenteurs d'obligations d'amender l'acte de fiducie-cadre permettant ainsi à ADM de se libérer temporairement de ses obligations de respecter ou de satisfaire aux exigences de certaines clauses restrictives de l'acte de fiducie-cadre pour les années 2021 et 2022. Cette exemption a été demandée en raison de l'incertitude qui persiste sur la durée de la baisse importante du trafic de passagers et des mouvements aériens résultant de la pandémie de COVID-19.

Mesures hors PCGR

ADM présente parfois des mesures financières n'ayant pas de sens prescrit par les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), appelées des mesures hors PCGR. Il est donc peu probable que l'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres sociétés.

BAIIA

Le BAIIA est défini par ADM comme étant l'excédent des produits par rapport aux charges avant impôts, charges financières, amortissement, dépréciation et quote-part des résultats d'une coentreprise. Ce dernier est utilisé par la direction comme indicateur pour évaluer la performance opérationnelle. Le BAIIA a pour objet d'apporter de l'information supplémentaire et ne devrait pas remplacer d'autres mesures du rendement préparées en vertu des IFRS.

Dette nette

La dette nette correspond à la différence entre le solde brut à payer des obligations à long terme, y compris les contrats de location, et le montant disponible dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que dans le fonds de réserve affecté au service de la dette.

Principales mesures financières

(en millions de dollars)	Cumulé au 31 décembre		
	2021	2020	Variation (%)
Produits	277,7 \$	282,2 \$	(1,6)
Charges d'exploitation	150,9	158,6	(4,9)
Éléments liés à la pandémie	-	39,9	(100,0)
PERI	37,9	38,2	(0,6)
Loyer à Transports Canada	25,3	4,7	436,1
Amortissement et dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre des droits d'utilisation	162,6	171,8	(5,4)
Charges financières (nettes)	132,8	103,4	28,5
Total des charges	509,5 \$	516,6 \$	(1,4)
Insuffisance des produits par rapport aux charges avant quote-part et impôts	(231,8) \$	(234,4) \$	1,1
Quote-part des résultats d'une coentreprise nets d'impôts	1,0	0,5	90,1
Impôts sur le résultat	-	(0,1)	(111,1)
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(230,8) \$	(234,0) \$	1,4
BAIIA	63,6 \$	40,8 \$	56,0

Les variations en % dans le tableau ci-haut sont calculées avec les résultats en milliers.

Trafic de passagers

Pour l'exercice de 2021, le trafic à YUL a totalisé 5,2 millions passagers, une diminution de 4,3 % par rapport à 2020. Le trafic international a connu une baisse de 20,3 %, le transfrontalier (États-Unis) a observé une décroissance de 17,8 %, tandis que le domestique a enregistré une hausse de 21,6 % par rapport à l'année 2020.

Comparé à 2019, l'année 2021 a observé une baisse de 74,4 %.

Trafic de passagers total *

Aéroports de Montréal					
(en milliers)	2021	2020	Variation 2021 vs. 2020	2019	Variation 2021 vs. 2019
Janvier	215,5	1 598,2	-86,5 %	1 532,2	-85,9 %
Février	111,0	1 531,8	-92,8 %	1 432,6	-92,3 %
Mars	109,6	961,3	-88,6 %	1 712,6	-93,6 %
Avril	119,0	35,9	231,5 %	1 567,9	-92,4 %
Mai	136,0	39,2	247,0 %	1 603,2	-91,5 %
Juin	220,8	90,1	145,1 %	1 839,2	-88,0 %
Juillet	525,4	176,4	197,8 %	2 098,0	-75,0 %
Août	768,8	238,7	222,0 %	2 146,8	-64,2 %
Septembre	684,5	195,2	250,7 %	1 801,9	-62,0 %
Octobre	729,3	164,1	344,4 %	1 624,4	-55,1 %
Novembre	701,5	157,4	345,6 %	1 364,2	-48,6 %
Décembre	880,3	248,6	254,0 %	1 583,4	-44,4 %
Total	5 201,6	5 437,0	-4,3 %	20 306,5	-74,4 %

Note : Le trafic de passagers total inclut les passagers payants et non payants et les sommes sont calculées selon les chiffres détaillés en milliers.

Source : Aéroports de Montréal

À propos d'Aéroports de Montréal

ADM Aéroports de Montréal est l'autorité aéroportuaire du Grand Montréal responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement de YUL Aéroport international Montréal-Trudeau, certifié 4 étoiles selon le « World Airport Star Rating » de Skytrax, et de YMX Aérocity internationale de Mirabel.

- 30 -

Source :

Aéroports de Montréal

Affaires publiques 514 394-7304

affaires.publiques@admtl.com